

Le CESE s'est prononcé sur la bonne gestion des sols agricoles

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 13/05/2015

Saisine liée : LA BONNE GESTION DES SOLS AGRICOLES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Séance plénière du 13 mai

Avis présenté par Mme Agnès Courtoux et Mme Cécile Claveirole au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, présidée par M. Joseph Giroud.

Le sol demeure largement méconnu alors qu'il abrite la part la plus importante de la biodiversité de la planète et que les services écosystémiques qu'il rend sont primordiaux. **Il est le socle de la vie végétale**, seule capable de produire de la matière à partir du soleil, de l'air, de l'eau et des éléments minéraux présents dans la terre. A travers la biomasse, il fournit à l'Homme nourriture et énergie, mais il lui procure également des matériaux de construction, des matières premières et des molécules à vocation médicale. Son fonctionnement est déterminant pour les cycles de l'eau et de l'air. Ainsi, il assure une double régulation hydrique, quantitative en limitant l'écoulement des précipitations et donc des risques d'inondation et qualitative grâce à sa fonction de filtre. De même, principal réservoir de carbone organique, il contribue à freiner le dérèglement climatique.

De l'érosion à l'artificialisation, en passant par les pollutions de diverses origines, il est soumis à de multiples menaces. Or, malgré toutes ses propriétés, **le sol, patrimoine commun, n'est pas juridiquement protégé pour lui-même**.

En France, le partage entre ses différents usages fait l'objet de tensions grandissantes. Le repli des espaces agricoles y est préoccupant. Selon les sources et les données exploitées, il serait situé, entre 2000 et 2012, dans une **fourchette extrêmement large comprise entre 40 000 et 90 000 hectares par an pour la seule Métropole**. L'objectif d'une gestion plus économe des sols est pourtant affiché depuis longtemps, mais sa mise en oeuvre s'avère difficile. La question de la préservation de leur qualité n'est, quant à elle, abordée que de façon indirecte ou incidente dans les politiques publiques.

Pour le CESE, face aux défis démographiques, alimentaires, environnementaux et climatiques, protéger la vocation nourricière des sols agricoles métropolitains et ultramarins et maintenir leur qualité agronomique et les externalités positives qu'ils assurent, constituent des enjeux primordiaux pour notre société.

L'avis est voté. Résultats du vote : 158 pour, 1 abstention, 0 contre sur 159 votants.

Agnès Courtoux est ancien membre du Conseil Confédéral CFTC et retraitée du Crédit foncier de France. Elle siège au CESE à la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, à la section des activités économiques et à la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques où elle représente le groupe de la CFTC.

Cécile Claveirole est consultante et journaliste en agriculture et environnement. Elle siège au CESE à la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation en tant que personnalité associée.

Voici la vidéo de présentation sur les enjeux du sol présentée en hémicycle :